

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 31 (1959)

Heft: 9

Artikel: Les origines de la vie urbaine

Autor: Mayani, Z.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124905>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IX. « La coordination de tous les travaux, de la demande du permis de construire à l'achèvement de la construction, doit être rigoureusement assurée. »

L'ensemble des travaux que comportent la préparation de la construction et l'exécution de l'ouvrage est la somme des nombreuses contributions des différents spécialistes. Le problème de la coordination des travaux, dont dépend en définitive le succès de toute mesure de rationalisation, est capital. A cet égard, l'architecte a des tâches particulières à remplir : au stade de l'élaboration du projet, faire en sorte que soient prises toutes les mesures d'organisation et en surveiller l'observation, organiser le travail d'équipe, en assu-

mer la direction et, à ce titre, assurer la coordination de tous les travaux ; pendant l'exécution de la construction, veiller à ce que tout fonctionne parfaitement, contrôler la réalisation du programme de construction et la présentation des rapports, en tirer les conclusions qui en découlent et s'employer à ce que le travail d'équipe se poursuive sans heurt jusqu'à l'achèvement des travaux. Ces questions d'organisation ont de plus en plus tendance à devenir une science. A ce propos, l'évolution est analogue à celle qui a été enregistrée dans l'industrie proprement dite.

La nécessité d'assurer la coordination de tous les travaux de construction ouvre à l'architecte un champ d'activité nouveau et intéressant.

Les origines de la vie urbaine

par Z. MAYANI

L'homme préhistorique vivait dans la crainte constante de la famine. Sa survie dépendait des forces aveugles qui échappaient à sa compréhension. Il voyait souvent les fruits des arbres dépérir, le gibier fuir ailleurs, le troupeau décimé par les fauves ou par une épidémie et la récolte des champs rester insuffisante pour nourrir sa famille. Il sentait alors tarir la force essentielle de la vie, celle qui pénétrait tout et qui assurait aussi bien la reproduction des humains et des animaux que la moisson et la vendange. Cette force, c'était la fécondité. Où donc la retrouver ?

L'aïeul qui avait procréé la famille ou le clan en recelait, certes, une parcelle ; et, ce qui est important, sa force génératrice n'était point éteinte. En mourant, il la communiquait au sol de son champ et au feu de son âtre. Aussi, soucieuse de ne gaspiller aucune de ses ressources, chaque génération nouvelle vouait un culte fervent aux ancêtres. On comprend dès lors pourquoi, sur un sarcophage crétois du XIV^e siècle

avant notre ère, un roi mort est représenté dans les bras de la déesse Terre. En mourant, il est divinisé : il est devenu son nouvel époux. Il s'ensuivra une bonne récolte. C'est pourquoi l'homme ancien tenait à avoir auprès de lui les tombes de ses ancêtres.

Chez les anciens Siciliens, la ville des vivants se dressait au-dessus de la nécropole. Dans l'ancien Chanaan, les sépultures étaient situées à l'intérieur des villes. Selon le R. P. Barrois, une grotte funéraire à Gézer, qui remonte aux temps néolithiques, fut utilisée à nouveau vers 3000-2000 avant J.-C. Cette familiarité avec les morts a d'ailleurs une autre raison : pour qu'ils remplissent leur mission, il fallait les nourrir. C'est pourquoi on creusait, à leur intention, un trou dans la terre. Fustel de Coulanges relate que chez les Grecs, bien des siècles plus tard, on réservait près du tombeau un emplacement pour y imposer une victime et cuire sa chair. Le tombeau romain comportait également une espèce de cuisine à l'usage du mort. Et à Jérusalem, vers 750 avant notre ère, le

prophète Isaïe (VIII : 19) s'élevait contre ceux qui, à l'instar des Chananéens, faisaient des sacrifices aux morts. Ainsi, en Orient comme en Occident, le culte des morts demeurait la pierre angulaire des croyances populaires. La vie semblait une symbiose des vivants et des morts.

Cette constatation permet de mieux comprendre comment se formèrent les premières cellules de la vie urbaine. Peu à peu un village s'élargissait. Il s'entourait d'une enceinte, il devenait le siège d'un chef ou d'un roi qui y installait un sanctuaire ; les dieux domestiques de la famille royale devenaient les divinités de toute la bourgade. Le roi, personnage sacré, y rendait la justice, prérogative divine. Périodiquement, la ville devenait le lieu du marché où les paysans des alentours trouvaient les denrées qui leur manquaient et les produits des premiers artisans.

Grâce à ces fonctions nouvelles, le village se transformait en bourgade, d'ailleurs essentiellement agricole (car c'était surtout l'accumulation de l'expérience agricole qui permettait ce progrès matériel). Mais en même temps, il en résultait une transformation profonde des idées religieuses, principalement en Egypte, en Crète, en Phénicie. Le blé étant de plus en plus régulièrement cultivé, l'épi devenait un symbole divin. L'esprit du blé s'érigait en divinité. Couper le blé, le battre sur une aire, c'était, au fond, malmenier une force aussi mystérieuse que dangereuse. Il fallait donc apaiser ses ressentiments et se concilier ses grâces. L'aire du village, de la bourgade, où s'opérait constamment le miracle de la mort et de la résurrection de l'esprit du blé, le foyer des forces chtoniennes, devenait un lieu sacré par excellence. Plus que cela : dans l'Orient de l'antiquité, cette aire était le pôle autour duquel se cristallisaient les premiers phénomènes de la vie urbaine.

On a vu que l'exercice de la justice en faisait partie. Or, la présence des morts ou du dieu de la mort et de la résurrection était censée inspirer des décisions équitables. On en trouve le témoignage dans un des poèmes phéniciens de Ras-Shamra (Ugarit) qui date de l'an 2000-1800 avant J.-C. Ce poème décrit les faits et gestes de Danel, un roi légendaire : « Il s'assied devant la porte de la ville, sous les arbres qui sont dans l'aire ; il juge la cause de la veuve et fait droit à l'orphelin. » Voici donc la justice royale rendue sur une place publique qui n'est qu'une aire située auprès de la ville. Dans un autre poème chananéen on voit apparaître d'antiques envahisseurs de la Palestine, les Rephaïm, possesseurs de chevaux et de chars. Leur nom, conservé dans la Bible, signifie aussi « esprits des morts ». Or, le poème les montre se dirigeant vers une aire où ils doivent assurer la fertilité des champs.

Quant aux témoignages bibliques, ils s'échelonnent sur toutes les époques. Du temps des Patriarches, donc vers 1400 environ, c'est sur une aire, non loin du Jourdain, que sont célébrés les rites funéraires lors de l'enterrement de Jacob (Genèse 50). C'est sur les aires qu'avait lieu, depuis des temps immémoriaux, la

prostitution sacrée (Osée 9). Vers l'an 1200, c'est sur une aire qu'un juge d'Israël demande un oracle divin (Juges VI). Vers l'an 1000, c'est sur une aire que se manifeste à Jérusalem l'ange de la mort (II Samuel 24) ; et c'est sur cette même aire que David érige un autel, le noyau du futur temple de Salomon.

Enfin, en Israël, se rattachant à la tradition chananéenne, l'aire apparaît au VIII^e siècle avant J.-C., comme élément essentiel de la ville près de laquelle elle est située. Le chapitre XXII du premier Livre des Rois révèle qu'une assemblée sacrée de quatre cents prophètes devant les trônes de deux rois amis, Ahab d'Israël et Josaphat de Judée, est convoquée sur une aire à la porte de Samarie, capitale du royaume du Nord. Cette même aire servait aussi de marché (II Rois VII). Ainsi la place publique de plusieurs villes de l'Orient antique apparaît comme un centre de la vie religieuse, administrative et économique.

Dans l'Hellade de l'antiquité, on trouvera un parallélisme frappant à ce phénomène. Dans les villes grecques archaïques, l'agora, place publique, lieu des assemblées et du marché, est, à l'origine, adjacente au temple ou au palais royal. Selon Schliemann, à Mycènes les morts étaient inhumés sur l'agora même. D'après R. Martin, on voyait souvent sur l'agora hellénique une longue lignée de sépultures qui constituait le centre spirituel, politique et religieux de la ville. L'atmosphère de l'agora est marquée d'un indéniable caractère funéraire. On y enterrait les héros et les fondateurs de la ville. C'est le cas à Athènes, à Corinthe, à Mégare et ailleurs. Et c'est auprès des tombeaux que délibèrent les chefs et que se réunissent les juges aux temps homériques. Hector convoque les chefs en conseil autour du tumulus funéraire d'Ilos. Une scène de jugement gravée sur le bouclier d'Achille représente les juges assis dans un cercle sacré, c'est-à-dire autour d'une tombe (Iliade X et XVIII).

Les grandes divinités grecques n'occupaient qu'une place réduite sur l'agora. Le Zeus de l'agora s'apparente plus aux divinités chtoniennes qu'à celles de l'Olympe. C'est Hermès qui était le dieu de l'agora par excellence. Or, il était représenté par des poteaux phalliques, ce qui signifiait que ce lieu des assemblées et du marché n'était, à l'origine, que le foyer d'un culte primordial, celui de la fécondité.

En fait, on ne saurait parler de conformité dans l'évolution des premières villes de Phénicie et de l'Hellade ; alors que la Grèce était encore bouleversée par des migrations de peuples, la vie urbaine s'était déjà épanouie dans l'Orient antique. Les analogies sont néanmoins frappantes. En Orient comme en Occident, l'ascension pénible de l'humanité préhistorique vers les premières étapes de la vie urbaine est étroitement liée au culte des morts, considérés comme porteurs du principe de la fécondité et comme amis et protecteurs des vivants. C'est autour de leurs tombeaux, en Grèce, ou bien, en Orient, autour d'une aire où règne le dieu de la récolte, que se développe peu à peu la ville. (Unesco.)